



DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

Laplace

En application de la réglementation destinée notamment à protéger les investisseurs, **Laplace** en tant que Conseiller en Investissements Financiers (CIF), intermédiaire d'assurance, démarcheur bancaire et financier, est dans l'obligation de remettre à sa clientèle, avant la formalisation d'un contrat, un document d'entrée en relation conforme à l'article 325-5 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (dite « AMF ») et à l'article L521-2 du Code des Assurances.

LAPLACE

Société par actions simplifiée (SAS) au capital de 811.300 €, dont le siège social est situé au 939, rue de la Croix Verte – CS 44461 – 34198 Montpellier cedex 05.

RCS Montpellier 384 956 884 – APE 6622Z

Tél. +33 4 67 34 66 36

LAPLACE est enregistrée sur le registre unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance tenu par l'ORIAS (www.orias.fr) sous le N°07 008 017.

ACCRÉDITATION

Conseiller en Investissements Financiers (CIF)

Laplace est adhérente de la Chambre Nationale des Conseillers en Gestion de Patrimoine (www.cncgpf.fr), association de CIF et de CGP agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-France.org). Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont délivrés de manière non-indépendante au sens de la Directive 2014/65/UE et reposent sur une analyse large des différents types d'instruments financiers.

Laplace entretient une relation significative de nature capitalistique ou commerciale, directement avec SEVEN2 (ex-APAX PARTNERS SAS), OFI ADVISERS et ZENITH AM ou indirectement avec une ou plusieurs entités contrôlées par ces établissements promoteurs de produits mentionnés au 1° de l'article L.341-3 du code monétaire et financier (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion d'organismes de placement collectif). **Laplace** est une entité de Crystal, société détenant par ailleurs des entités exerçant l'activité de CIF.

Courtier en assurance dans la catégorie « b »

Laplace est une société de courtage d'assurance positionnée dans la catégorie « b » selon l'article L.521-2 II 1° b du Code des Assurances, n'étant pas soumise à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et qui propose un service de recommandation personnalisée, en expliquant au client pourquoi, parmi plusieurs contrats ou plusieurs options au sein d'un contrat, un ou plusieurs contrats ou options correspondent le mieux à ses exigences et à ses besoins. **Laplace** peut notamment présenter les opérations d'assurance ou de capitalisation des établissements suivants : Allianz-A VIP, Axa Wealth Services, Axa Wealth Europe, Cardif, Cardif Lux, Wealins, Generali Patrimoine, Generali Lux, Intential, Lombard International, La Mondiale Partner, La Mondiale Europartner, SwissLife, SwissLife Lux, Vie Plus, Nortia, Oradea Vie, CGEFI, Prepar Vie, UMR, MMA, SELENCIA (ex-AGEAS France), LA BALOISE, ERES, April, Henner, Entoria.

Laplace n'entretient aucun lien financier (participation directe ou indirecte égale ou > à 10 % des droits de vote ou du capital) avec une entreprise d'assurances.

Courtier en opérations de banque et en services de paiement (COBSP)

Laplace est une société référencée en tant qu'intermédiaire appartenant à la catégorie de courtier en opérations de banque et en services de paiement.

Établissement(s) de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33% du chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation en N-1 : *néant*.

Établissements avec lesquels il existe un lien financier : *néant*.

Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le courtier travaille : AXA BANQUE, SGPB Luxembourg et Monaco

Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit, de financement ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant la souscription.

Transaction sur immeubles et fonds de commerce

Laplace dispose également de la qualité d'Agent Immobilier, titulaire de la carte professionnelle immobilière pour l'activité de Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce sans manquement de fonds direct, n° CPI 3402 2016 000 005 874 délivrée par la CCI de l'Hérault. Non détention de fonds, effets ou valeurs pour compte de tiers.

Service de conseil portant sur un contrat crédit immobilier

Le montant de la rémunération perçue au titre du service de conseil vous sera communiqué préalablement.

ASSURANCE PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de l'exercice de ses activités et conformément aux dispositions statutaires de la CNCGP (dont **Laplace** est adhérente), aux dispositions du Code des Assurances et du Code Monétaire et Financier, **Laplace** dispose d'une couverture de Responsabilité Civile et Professionnelle ainsi qu'une Garantie Financière couvrant l'ensemble de ses activités auprès de MMA IARD, 160 rue Henri Champion – 72030 Le Mans Cedex 9.

INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

En cas de litige ou de réclamation, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Vous pourrez présenter votre réclamation à l'adresse email de **Laplace** (reclamation@laplace-groupe.com) qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de l'envoi de la réclamation, pour y répondre.

À défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le médiateur de la consommation :

Activité de CIF – Coordonnées du Médiateur public

AMF - Autorité des Marchés Financiers

Madame Marielle COHEN-BRANCHE

17 place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 – <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>

Autres activités

Pour les activités d'IOBSP et Immobilières (dont crédit) : Médiation de la consommation ANM Conso – 2, rue de Colmar – 94300 Vincennes - www.anm-conso.com/anacofi-iobsp

Pour les activités d'assurance : La Médiation de l'Assurance - À l'attention du Médiateur TSA 50110 – 75441 Paris cedex - <http://www.mediation-assurance.org/saisirlemediateur>

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

AUTORITÉS DE TUTELLE

Au titre de l'activité de conseil en investissements financiers : Autorité des Marchés Financiers – 17 place de la Bourse 75082 PARIS Cedex 02.

Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et service de paiement : ACPR – Autorité de contrôle et de Résolution – 4 place de Budapest CS 92459 75436 PARIS cedex 09.

INFORMATIONS SUR LES MODES DE COMMUNICATION

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal. L'utilisation d'un autre moyen de télécommunication fera l'objet d'un accord préalable de votre part.

INFORMATIONS SUR LES MODES DE RÉMUNÉRATIONS

La rémunération de **Laplace** est composée d'honoraires et/ou de rétrocessions sur les produits d'investissements financiers et assurantiels.

INFORMATIONS SUR LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES DE DURABILITÉ

Les facteurs de durabilité pris en compte dans le processus de sélection des instruments financiers sont les suivants : les questions environnementales et le respect des droits de l'homme.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de nos relations professionnelles, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant.

Les données personnelles que vous nous transmettez dans le cadre de notre activité de Conseil en Gestion de Patrimoine et des services que nous vous proposons sont collectées et traitées par Bruno NARCHAL en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD).

Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement).

Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles.

Les informations collectées sont susceptibles d'être transmises d'une manière générale à nos partenaires dont notamment nos partenaires informatiques, financiers et compagnies d'assurance. Ces informations sont également susceptibles d'être transmises aux compagnies d'assurances luxembourgeoises avec lesquelles **Laplace** exerce son activité de courtier en assurances en Libre Prestation de Services (LPS).

Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en tant qu'archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige.

Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse email dpo@laplace-groupe.com.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.



CHARTRE DES DONNÉES PERSONNELLES

Laplace

Laplace s'engage à respecter la confidentialité et, plus généralement, à protéger les données personnelles vous concernant, données qui sont collectées et traitées à l'occasion des prestations de services prévues au contrat que vous avez conclu/vous allez conclure avec **Laplace** (ci-après le « Contrat »).

À cet égard, **Laplace** respecte les législations européenne et française en matière de protection des données personnelles, principalement le règlement européen UE n°2016/679 dit « RGPD » et la loi n°78-17 dite « Informatique et Libertés ».

La présente Charte de Données Personnelles détaille les informations requises au titre des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre de vos relations avec **Laplace**.

1. CONCERNANT LES TRAITEMENTS DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL POUR LESQUELS LAPLACE EST RESPONSABLE DE TRAITEMENT

1.1 INFORMATIONS CONCERNANT LES TRAITEMENTS DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL : FINALITÉ ET BASE LÉGALE

Laplace est Responsable de traitement au sens de l'article 4 du RGPD pour les traitements de données à caractère personnel dont les finalités et les bases légales sont les suivantes :

- Finalité 1 : Gestion de la relation commerciale avec ses Clients dans le cadre du Contrat : ce traitement est nécessaire à l'exécution du Contrat (article 6 (b) du RGPD).
- Finalité 2 : Gestion de la relation commerciale avec les prospects dans le cadre de prospection commerciale et organisation d'évènements en lien avec l'activité de **Laplace** : ce traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par **Laplace** (article 6 (f) du RGPD).
- Finalité 3 : Traitement des données des Clients à des fins d'amélioration des services de **Laplace** : ce traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par **Laplace** (article 6 (f) du RGPD).

1.2 QUELLES SONT LES DONNÉES CONCERNÉES ?

Les données concernées par ces traitements sont les données des Clients et prospects de **Laplace**, notamment les données de contact (nom, prénom, adresse postale, etc.), et les informations patrimoniales et financières ainsi que professionnelles pour les Clients de **Laplace**.

1.3 QUELLE EST LA DURÉE DE CONSERVATION DE CES DONNÉES ?

Concernant les Finalités 1 et 2, les données des Clients ou prospects de **Laplace** sont conservées pendant le temps nécessaire à la gestion de la relation commerciale et au traitement de leur(s) demande(s). Les données des Clients utilisées à des fins de prospection commerciale peuvent être conservées pendant un délai de trois ans à compter de la fin de la relation commerciale. Les données des, prospects non-clients de **Laplace**, sont conservées durant le temps nécessaire à la gestion de la relation commerciale, et pendant un délai de trois ans à compter de leur collecte ou du dernier contact émanant du prospect, sauf accord pour une durée plus longue. Toutes les données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, ou conservées au titre du respect d'une obligation légale et/ou réglementaire, peuvent faire l'objet d'une politique d'archivage, et être conservées à ces fins conformément aux dispositions légales et/ ou réglementaires en vigueur.

Concernant la Finalité 3, les données personnelles sont conservées un (1) mois le temps nécessaire à l'accomplissement de la finalité, puis sont anonymisées.

1.4 QUI SONT LES DESTINATAIRES DE CES DONNÉES ?

Laplace transmet ces données personnelles à ses services internes en fonction de la finalité (Conseiller du prospect ou Client, Service marketing, ou encore Directeur commercial) et est susceptible de les transmettre à ses autres filiales du groupe en fonction du périmètre clients (expatriés, impatriés, résidents français).

Laplace est également susceptible de transmettre ces données personnelles à des organismes ou destinataires externes :

- Compagnies bancaires, compagnies d'assurances et/ou promoteurs en fonction de la solution contractuelle proposée aux clients
- Instance de régulation et de contrôle (AMF, ACPR, CNCGP, ANACOFI)
- Professions réglementées (Avocats et Notaires)
- Mandataires

Enfin, **Laplace** transmet ces données personnelles à ces sous-traitants :

- Éditeurs d'outils CRM
- Éditeurs d'outil de communication
- Éditeurs d'outil de facturation et de comptabilité
- Hébergeurs de serveurs localisés dans l'Union Européenne

Pour en savoir plus sur ces destinataires, la liste des sous- traitants de **Laplace** est disponible sur demande par courriel à l'adresse : rgpd@laplace-groupe.com.

1.5 VOS DROITS RGPD

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement des données à caractère personnel vous concernant, et, le cas échéant, d'un droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez demander la limitation ou vous opposer au traitement de vos données, ou, le cas échéant, retirer votre consentement. Vous pouvez également définir des directives sur le sort de vos données après votre mort, par application de l'article 32 6° de la Loi modifiée n°78-17 du 6 Janvier 1978. Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au Délégué à la Protection des Données (DPO) de **Laplace** en écrivant à l'adresse électronique suivante : dpo@laplace-groupe.com ou par voie postale au siège de la Société à l'attention de DPO de **Laplace**, en indiquant votre nom, prénom, e-mail et adresse. Conformément à la réglementation en vigueur, cette demande doit être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature ainsi que l'adresse à laquelle doit parvenir la réponse. Une réponse sera alors adressée dans un délai d'un mois suivant la réception de la demande. En l'absence de fourniture, ou en cas de demande d'opposition, d'effacement ou de limitation, **Laplace** pourra ne plus être en mesure de fournir tout ou partie des services objet du présent Contrat, et ne saurait être responsable des conséquences de ces demandes sur l'exécution de ses obligations contractuelles. Conformément à la loi, vous disposez du droit légal d'introduire toute réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente, en France la CNIL : <https://www.cnil.fr/>.

1.6 ENGAGEMENT DE LAPLACE EN TANT QUE RESPONSABLE DE TRAITEMENT

Conformément aux lois et règlements applicables en matière de protection des données à caractère personnel, **Laplace** s'engage à prendre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de préserver la sécurité du traitement concerné par la présente section et notamment d'empêcher que les informations ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des personnes non autorisées. **Laplace** s'engage à ce que ses sous-traitants impliqués dans les traitements prévus à la présente section respectent également les mêmes engagements, notamment via la conclusion d'un Accord de sous-traitance, conformément à l'article 28 du RGPD.

2. CONCERNANT LES TRAITEMENTS DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL POUR LESQUELS LAPLACE EST SOUS-TRAITANT

Dans le cadre de son activité et des prestations de services et de conseil convenues au Contrat, **Laplace** agit pour le compte de ses Clients, les donneurs d'ordre, et est donc Sous-traitant, au sens de l'article 4 du RGPD.

2.1 INFORMATIONS CONCERNANT LES TRAITEMENTS DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL : FINALITÉ ET BASE LÉGALE

Laplace est Sous-traitant au sens de l'article 4 du RGPD pour les traitements de données à caractère personnel dont la finalité et base légale sont les suivantes : exercer, dans le cadre de la relation contractuelle, son activité de conseil au mieux des intérêts de ses Clients. La collecte des informations d'ordre patrimoniales et des objectifs permet ainsi de réaliser une prestation de conseil en adéquation avec la situation du Client et notamment de pouvoir lui proposer des produits et services de qualité personnalisés et adaptés à sa situation patrimoniale, son besoin et son objectif recherché. La base légale du traitement est l'exécution du Contrat (article 6 (b) du RGPD).

2.2 QUELLES SONT LES DONNÉES CONCERNÉES ?

Les données concernées par ces traitements sont les données des Clients de **Laplace**, notamment les données de contact (nom, prénom, adresse postale, etc.), et les informations patrimoniales et financières ainsi que professionnelles.

2.3 QUELLE EST LA DURÉE DE CONSERVATION DE CES DONNÉES ?

Ces données sont conservées le temps nécessaire à l'accomplissement des prestations de service telles que définies au Contrat.

Les données des Clients utilisées à des fins de prospection commerciale peuvent être conservées pendant un délai de trois ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Toutes les données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, ou conservées au titre du respect d'une obligation légale et/ou réglementaire, peuvent faire l'objet d'une politique d'archivage, et être conservées à ces fins conformément aux dispositions légales et/ ou réglementaires en vigueur.

2.4 ENGAGEMENT DE LAPLACE EN TANT QUE SOUS-TRAITANT

Conformément à l'article 28 du RGPD, **Laplace** est susceptible de traiter des données à caractère personnel pour le compte du Client, **Laplace** s'engage :

- À ne traiter les données à caractère personnel que sur instruction documentée du client ;
- À n'effectuer aucun transfert des données à caractère personnel vers un pays tiers à l'union européenne, ou le cas échéant à en informer le client et à prendre toutes mesures prescrites par les lois et règlements en vigueur, notamment par le RGPD, afin de s'assurer que ce transfert présente les garanties appropriées ;
- À veiller à ce que ses personnels autorisés à traiter les données à caractère personnel s'engagent à respecter la confidentialité et ne traitent les données à caractère personnel que sur instruction du client ;
- À prendre les mesures de sécurité selon le niveau de sécurité requis compte tenu de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre et de l'économie du contrat ;
- À supprimer ou renvoyer au client, selon le choix de ce dernier, toutes données à caractère personnel qui seraient en sa possession au terme des traitements définis dans le présent document ;

- À mettre à la disposition du Client toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect des obligations prévues au présent article et pour permettre la réalisation d'audits. Le Client devra avertir **Laplace** un (1) mois avant le début de l'audit. Les parties conviennent que ces audits seront effectués par un auditeur indépendant de réputation internationale, non concurrent de **Laplace** qui devra être validé par **Laplace**, et qui devra signer un engagement de confidentialité. L'audit est aux frais du Client et doit être mené dans les strictes limites décrites ci-dessus. Préalablement aux opérations d'audit, le Client indiquera l'objet de l'audit et les types d'informations auxquelles l'auditeur devra accéder, qui devront seulement concerner les obligations prévues dans le présent document, à l'exclusion de tous autres domaines. Ainsi, l'audit ne pourra porter sur les données financières, comptables et commerciales de **Laplace**. **Laplace** s'engage à collaborer de bonne foi avec l'auditeur indépendant retenu à la date convenue entre les parties pour la réalisation des opérations d'audit et à faciliter son audit en lui procurant toutes les informations nécessaires et en répondant à l'ensemble de ses demandes afférentes à cet audit. L'audit sera mené durant les heures de travail de **Laplace**. Les opérations d'audit ne sauraient perturber l'activité de **Laplace** ou l'exécution du présent Contrat. Un exemplaire intégral du rapport d'audit rédigé par l'auditeur sera remis à **Laplace**.

La faculté d'audit est ouverte au Client une (1) fois par an, et dans la limite d'une charge de deux (2) jours/homme mis à disposition par **Laplace** (sans frais pour le Client).

De manière générale, le Client autorise **Laplace** à faire appel à d'autres sous-traitants, pour les seuls besoins de la bonne exécution du présent Contrat, à condition qu'ils s'engagent par écrit à respecter les termes du présent Contrat, qu'ils soient établis au sein de l'Union Européenne ou, étant en dehors de l'Union Européenne, soient établis dans un pays adéquat ou présentent des garanties appropriées au sens de la réglementation et notamment du RGPD. **Laplace** transmet ces données personnelles à ces sous-traitants :

- Éditeurs d'outils CRM
- Éditeurs d'outil de communication
- Éditeurs d'outil de facturation et de comptabilité
- Hébergeurs de serveurs localisés dans l'Union Européenne

Pour en savoir plus, la liste des sous-traitants de **Laplace** est disponible sur demande par courriel à l'adresse : dpo@laplace-groupe.com. Dans le cas où le Client sollicite **Laplace** pour des prestations de services en relation avec les traitements de données à caractère personnel dont le Client est le responsable du traitement, ces prestations seront fournies, sous réserve de faisabilité et d'acceptation par **Laplace**, aux tarifs en vigueur de **Laplace** et donneront lieu à un devis additionnel.

2.5 ENGAGEMENT DU CLIENT EN TANT QUE RESPONSABLE DE TRAITEMENT

Pour les données personnelles pour lesquels le Client est seul responsable de traitement au sens du RGPD, traitées par **Laplace** pour le compte du Client dans le cadre de l'exécution du Contrat, le Client est seul responsable de l'usage qu'il fait desdites données personnelles. En tant que responsable de traitement, il doit notamment :

- (i) respecter le RGPD et toute réglementation applicable à la protection des données personnelles,
- (ii) effectuer éventuellement si la réglementation l'exige, toutes formalités nécessaires lui incombant à ce titre (registres, analyse d'impact, démarches CNIL / autorités de contrôle, déclarations légales auprès de ses partenaires sociaux, etc.),
- (iii) respecter les principes de licéité, loyauté et transparence des traitements, la minimisation des données, et les droits des personnes physiques concernées ;
- (iv) informer de leurs droits et garantis, tel qu'exigé par la réglementation, les Utilisateurs.

LAPLACE : Société par actions simplifiée (SAS) au capital de 811.300 €, dont le siège social est situé au 939, rue de la Croix Verte – CS 44461 – 34198 Montpellier cedex 05.
RCS Montpellier 384 956 884 – APE 6622Z
Tél. +33 4 67 34 66 36

Laplace est enregistrée sur le registre unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance tenu par l'ORIAS (www.orias.fr) sous le N°07 008 017 au titre des activités suivantes :

- Conseiller en Investissement Financier (CIF), adhérente à la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine (CNCGP), association professionnelle agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), 17 place de la Bourse, 75002 Paris. Autorité de tutelle : <https://www.amf-france.org/fr>
- Courtier en assurance (COA), Courtier en Opérations de Banque et Services de Paiement (COBSP), et Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance (MIA), adhérente à l'Association Nationale des Conseils (ANACOFI Courtage), société placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09. Autorité de tutelle : <https://acpr.banque-france.fr/>

Laplace dispose également de la qualité d'Agent Immobilier, titulaire de la carte professionnelle immobilière pour l'activité de Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce sans maniement de fonds direct, n° CPI 3402 2016 000 005 874 délivrée par la CCI de l'Hérault.

Non détention de fonds, effets ou valeurs pour compte de tiers.

Garantie financière à hauteur de 110 000 € souscrite auprès de MMA IARD, 160 rue Henri Champion – 72030 Le Mans Cedex 9